



**Justice  
& Paix**

bpost  
PB-PP  
BELGIE(N)-BELGIQUE  
P0705031

# POUR PARLER DE PAIX

Revue d'analyse des  
conflits internationaux et  
des enjeux de paix

**Quand la culture recule,  
la paix recule**

**Mais les  
arts résistent**



Editeur responsable: Quentin Hayois • Commission Justice et Paix francophone de Belgique, asbl  
Chaussée Saint-Pierre, 208 • B-1040 Etterbeek - Belgique



## SOMMAIRE

### ÉDITO

page 3

### L'ACTUALITÉ : REGARDS ET POSITIONS

Désinvestir la culture : un choix de société

page 4

### DOSSIER

#### QUAND LA CULTURE RECULE, LA PAIX RECULE MAIS LES ARTS RÉSISTENT

##### *Première analyse*

L'art comme espace de dialogue  
et de réconciliation

page 6

##### *Deuxième analyse*

Désarmer par le rire : l'humour comme moyen  
de résistance

page 9

##### *Troisième analyse*

Quand l'art nous échappe : cultivons  
notre empathie pour imaginer la paix

page 12

### PORTRAIT / POINT DE VUE

Quand l'art sort de la page

page 14

### BRÈVES

page 15

# ÉDITO



Quand les budgets pour la culture et l'éducation permanente baissent, on parle souvent de chiffres. On parle plus rarement de ce que cela produit réellement : des lieux qui ferment, des voix qui se taisent, des récits qui ne se rencontrent plus. Et avec eux, quelque chose de plus fragile encore :

## **notre capacité collective à faire société.**

Car la culture n'est pas un supplément. Elle est un espace où l'on apprend à écouter, à douter, à ressentir. Un lieu où les conflits peuvent se dire autrement que par la violence.

L'art ne fait pas disparaître les guerres. Il ne répare pas, à lui seul, les injustices. Mais il ouvre des brèches. Il rend possible le dialogue, là où la politique échoue. Il désarme parfois par le rire, parfois par la lenteur, parfois simplement par la rencontre.

Dans un monde traversé par la violence et les replis identitaires, désinvestir la culture n'est jamais neutre. C'est accepter que la peur, la simplification et la brutalité deviennent les seules langues communes.

Dans ce numéro du Pour parler de paix, nos volontaires explorent ce que l'art permet encore : créer du lien, déplacer les regards, résister sans armes et rappeler que **la paix n'est pas une idée abstraite, mais une pratique quotidienne et collective.**

Quand la culture recule, la paix recule aussi. Mais tant que des artistes créent, que des récits circulent et que des corps se rencontrent, quelque chose résiste.

**Oussama Boufrakech**



Afin de continuer à créer du lien et faire résonner la paix, Justice & Paix vous convie au spectacle immersif : **Journal vivant : témoigner, comprendre, résister.**

► **Le 12 mai 2026**, venez sentir, écouter, partager !

► **Infos et inscriptions QR code.**

**Contact :** [louise.lesoil@justicepaix.be](mailto:louise.lesoil@justicepaix.be)

# Désinvestir la culture : un choix de société



Alain Simon rappelle que « la culture constitue un levier économique, social et éducatif, mais elle est surtout indispensable à notre intelligence, a fortiori en période de crise économique et de perte de repères et de valeurs »<sup>1</sup>.

À l'heure où les crises se multiplient, **l'investissement culturel apparaît donc plus nécessaire que jamais**. Pourtant, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles opère des économies dans le secteur.

Parmi les mesures annoncées figurent l'absence d'indexation des moyens alloués, réduisant de facto la capacité financière des acteur·ices culturel·les, l'instauration d'un moratoire sur la reconnaissance de nouveaux lieux culturels, ainsi que **diverses coupes budgétaires**. À titre d'exemple, au 1er janvier 2027, la Médiathèque nouvelle cessera d'être financée<sup>2</sup>.

## Des conséquences sociales majeures

Ce désinvestissement n'est pas sans conséquences. Il risque d'entraîner une diminution de l'offre et de la diversité culturelle, tout en privant une partie de la population d'un accès effectif à la culture.

Faute de moyens suffisants, les projets soutenus sont amenés à diminuer et l'offre culturelle à s'uniformiser. Par ailleurs, la diminution des aides publiques renforce les barrières économiques : lorsque le soutien de l'État diminue, le coût est supporté par les consommateur·ices. Ainsi, **les personnes les plus précarisées** risquent d'être exclues de la vie culturelle, accentuant les inégalités d'accès.

Restreindre le budget alloué à la culture ne peut donc pas être considéré comme un choix politiquement neutre.

## Des limites à la construction de la paix

Comme le souligne Ernesto Ottone, Assistant Directeur Général pour la Culture à l'UNESCO : « La culture est le lien qui nous

unit, elle est un ciment qui réduit la distance qui nous sépare et permet de recréer un sentiment de cohésion et de solidarité dans l'adversité. La culture apporte du réconfort en période d'anxiété et d'incertitude »<sup>3</sup>.

Réduire l'accès à la culture, c'est donc **limiter les possibilités de création de lien social, de cohésion et de solidarité**. C'est aussi priver une partie de la population de potentielles **trajectoires d'émancipation**.

La réduction de l'offre culturelle affecte également **la capacité critique des citoyen·nes**. Le cinéaste Lucas Belvaux le rappelle avec force : « Moins de culture, c'est moins de réflexion, ce sont des citoyens moins aptes à se défendre contre l'arbitraire, la désinformation, les pulsions morbides et archaïques »<sup>4</sup>.

Enfin, l'uniformisation de l'offre entraîne une **invisibilité** de certaines **minorités** dans l'espace public.

## Un choix contestable

À l'heure où nos sociétés sont traversées par des crises multiples, où les démocraties sont fragilisées et où la désinformation se propage, **réinvestir la culture apparaît plus essentiel que jamais**.

Il est dès lors légitime de s'interroger sur la signification des choix opérés par les partis au pouvoir en Belgique. Ces derniers réduisent les investissements culturels, tout en augmentant, au niveau fédéral, **le budget de la défense**. Ces décisions ne révèlent-elles pas des priorités politiques pour le moins préoccupantes ?

## Agir face au désengagement institutionnel

Si la responsabilité première du soutien à la culture nous semble revenir à l'État, le rôle que l'on peut jouer en tant que citoyen·ne n'en demeure pas moins essentiel.

Face à la réduction des financements publics, chacun·e peut contribuer, à son échelle, à faire vivre le secteur, en fréquentant les lieux culturels, mais aussi en s'engageant bénévolement ou en participant à des projets de création.

Dans ce contexte, défendre la culture constitue un acte citoyen majeur.

Quand on coupe dans la culture, on coupe aussi dans :

- l'accès à la parole
- la capacité critique
- la rencontre entre les mondes
- l'imaginaire collectif



© rawpixel.com

1. A. SIMON, « La culture n'a pas de prix, mais un coût », Humanisme 2012/2 n°296 ;
2. RTBF, « Enseignement, culture, enfance, sports, recherche : voici les principales mesures d'économie de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 10.10.2025, disponible sur : <https://www.rtbf.be/article/budget-de-la-federation-wallonie-bruxelles-ou-les-economies-seront-elles-faites-11614016>, consulté le 29.01.2026 ; Le Soir, « Budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles : quel est l'effet réel demandé à la culture ? », 18.10.2025, disponible sur : <https://www.lesoir.be/705662/article/2025-10-18/budget-de-la-federation-wallonie-bruxelles-quel-est-leffort-reel-demande-la>, consulté le 29.01.2026 ; Le Soir, « Le vrai ou faux : en Fédération Wallonie-Bruxelles, le budget culture est-il en hausse ? », 11.12.2025, disponible sur : <https://www.lesoir.be/716345/article/2025-12-11/le-vrai-ou-faux-en-federation-wallonie-bruxelles-le-budget-culture-est-il-en>, consulté le 29.01.2026 ;
3. UNESCO, « La culture, un besoin vital en temps de crise », 02.04.2020, disponible sur : <https://whc.unesco.org/fr/actualites/2096>, consulté le 29.01.2026 ;
4. Le soir, « La carte blanche de Lucas Belvaux », disponible sur : <https://www.lesoir.be/665739/article/2025-04-01/la-carte-blanche-de-lucas-belvaux-un-ministere-de-la-culture-mais-pour-quoi>, consulté le 29.01.2026 ;

# DOSSIER

Quand la culture recule,  
la paix recule

**Mais les arts  
résistent**



# L'art

## comme espace de dialogue et de réconciliation



À travers l'histoire, l'art a permis de créer des espaces de rencontres entre populations divisées. Aujourd'hui, alors que les conflits et les tensions sociales se multiplient, cette capacité à rapprocher les individus reste cruciale... et fragile. La paix ne relève pas seulement de la politique : elle dépend aussi de la manière dont nous nous relions aux autres et dont nous comprenons des réalités étrangères à la nôtre.

L'art a depuis longtemps démontré sa capacité à créer ces espaces de compréhension. Comme le rappelle le sociologue Pierre Bourdieu, **la culture constitue un « espace de luttes »**<sup>1</sup>. Dans ce sens, l'art n'est pas seulement un outil de résistance ou un objet à contempler : **il peut être un espace actif de dialogue.**

### L'art en contexte de conflit

L'utilisation de l'art comme outil de dialogue pour sortir d'un conflit, ne date pas d'aujourd'hui. Dans les années 1990, à la sortie des conflits en Afrique du Sud, le théâtre a joué un rôle central dans la réconciliation, avec des pièces comme *"The Island"* permettant aux victimes et aux anciens bourreaux de se retrouver autour d'une narration commune. Plus récemment, au Rwanda, des projets de création participative comme le *"Gacaca Art Project"* ont invité des communautés marquées par la violence à créer ensemble des œuvres collectives, offrant un espace pour exprimer et partager la douleur plutôt que de la laisser isolée<sup>2</sup>. Ces exemples illustrent un mécanisme bien documenté : **l'art crée des conditions dans lesquelles des individus qui n'auraient jamais eu de raison de se rencontrer se retrouvent à partager une expérience commune.** Cette expérience ne résout pas les conflits, mais elle peut contribuer à transformer les rapports sociaux entre les personnes concernées<sup>3</sup>.

### Les mécanismes en jeu

Les sciences sociales montrent que l'art peut réduire les préjugés intergroupes. Le psychologue Henri Tajfel a démontré que les êtres humains tendent naturellement à cloisonner les individus en groupes : « nous » et « eux », et à percevoir celles et ceux qui leur sont extérieur-es avec méfiance<sup>4</sup>. Cette tendance, connue sous le nom de « biais intergroupe », est l'un des facteurs les plus documentés dans la genèse et la perpétuation des conflits.

Or, la recherche en sciences sociales montre que **l'art peut contribuer à atténuer ce biais.** Le concept de « contact hypothétique » désigne la capacité à réduire les préjugés envers un groupe extérieur à travers des expériences artistiques, même lorsque le contact direct avec ce groupe n'a pas lieu<sup>5</sup>. Autrement dit, lire un roman sur une réalité encore inconnue, regarder un film ou participer à un spectacle peut avoir un effet similaire à celui d'une rencontre en personne, à toutes proportions gardées.

Ce potentiel explique pourquoi des organisations internationales comme l'UNESCO intègrent l'art dans leurs programmes de paix, reconnaissant que **« la culture est un facteur indispensable dans la construction de la paix »**.

### Mémoire et décolonisation de la paix

Il est d'autant plus essentiel de ne pas s'en tenir à **une vision de la paix européocentrée** telle qu'on la présente souvent : comme si la guerre était l'affaire des autres, et la paix un acquis naturel des sociétés européennes. Cette lecture implicite installe une frontière trompeuse entre des sociétés perçues comme « en conflit » et d'autres supposément pacifiées, **invisibilisant à la fois les violences qui traversent l'Europe et les savoirs développés ailleurs pour y faire face.**

Les processus de réconciliation post-conflit ne sont pourtant pas l'apanage des modèles occidentaux. De nombreuses sociétés ont développé leurs propres pratiques de travail de mémoire, ancrées dans des traditions artistiques et culturelles locales. En Afrique de l'Ouest, par exemple, les griots, ces gardiens de la mémoire collective, jouent

depuis des siècles un rôle central dans la transmission des récits qui permettent à une communauté de se comprendre elle-même, y compris dans ses moments les plus douloureux<sup>6</sup>.

Décoloniser la paix signifie donc aussi **reconnaître ces formes de savoir et de création** qui ne s'inscrivent pas dans les catégories culturelles européennes. Le chercheur Johan Galtung a introduit le concept de « la violence culturelle »<sup>7</sup> pour désigner la manière dont **certaines sociétés imposent leurs normes**, y compris celles qui sont liées à la représentation de la paix elle-même. Lorsque les seuls modèles de réconciliation qui sont donnés comme référence sont ceux qui proviennent du « Nord global » on risque de **reproduire, même involontairement, cette forme de domination.** L'art, lorsqu'il donne voix à des expériences marginalisées, peut justement contribuer à rompre ce récit dominant.

### Et si on créait ensemble ?

À côté des œuvres qui sont données à contempler, il existe une forme d'art qui place les habitant-es au cœur du processus de création : l'art participatif. Dans ce modèle, il n'y a pas de distinction claire entre artiste et public. Les deux se retrouvent dans un espace partagé où chacun-e contribue à l'œuvre. Dans certaines villes, de nombreux projets d'art mural participatifs ont été menés avec des communautés issues de migrations. Ces projets, comme celui de Banksy à Calais en 2015, invitent les populations à se représenter elles-mêmes dans l'espace public<sup>8</sup>. Le résultat est une **forme de visibilité** qui contribue à **rompre l'isolement** et à créer un **point de rencontre** entre les habitant-es.

1. P. BOURDIEU, *La Distinction : une critique sociale du jugement de goût*, Gallimard, 1979

2. GACACA ART PROJECT, « About », disponible sur : <https://www.gacacaartproject.org>

3. A. FUGARD, J. KANI, N. NTSHONA, *The Island*, 1973 ; voir également D. TAYLOR, « Theatre and Reconciliation in South Africa », *Theatre Journal*, 2001

4. H. TAJFEL, J. TURNER, « An Integrative Theory of Intergroup Conflict », dans W. AUSTIN, S. WORCHEL (dir.), *The Social Psychology of Intergroup Relations*, Brooks/Cole, 1979

5. E. KENNEY, « Contact hypothétique et réduction des préjugés », communication lors du congrès de l'APA, 2018

6. P. ZUMTHOR, *La Tradition orale*, Gallimard, 1983 ; voy. également C. LAYE, *L'Enfant noir*, Gallimard, 1953.

7. J. GALTUNG, « Cultural Violence », *Journal of Peace Research*, vol. 27, n°3, 1990

8. BANKSY, « Calais, 2015 » ; JR, « Inside Out Project »

Ces projets ne sont pas sans tensions. Certain-es critiquent le risque de « folklorisation » que les œuvres créées ne deviennent qu'un décor, sans changement réel dans les rapports de pouvoir. Cette critique est légitime et doit être prise en compte dans la conception de ces projets. Pour que l'art participatif remplisse vraiment son rôle, il doit être **accompagné d'un processus long, où les communautés concernées sont véritablement au centre des décisions**, et non simplement utilisées comme main d'œuvre.

### Un espace nécessaire, mais fragile

La capacité de l'art à créer ces espaces de dialogue n'est cependant pas garantie. Elle dépend d'un certain nombre de conditions : **un environnement où l'art est valorisé et accessible, des ressources pour que ces projets puissent exister et durer, et une volonté politique pour les soutenir.**



Or, comme l'illustrent les décisions récentes de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de financement culturel, mentionnées dans l'article précédent, ces conditions ne sont pas toujours réunies<sup>9</sup>. Lorsque les budgets culturels sont réduits, les projets innovants, notamment ceux qui touchent des populations vulnérables, sont les premiers à être affectés. **Le dialogue que l'art peut créer n'est possible que si l'art lui-même a les moyens de continuer d'exister.**

Dans un monde où les divisions s'approfondissent et où la paix devient un enjeu de plus en plus urgent, cultiver ces espaces de dialogue n'est pas un luxe. C'est une nécessité. Et pour ce faire, il nous incombe à tous-tes : citoyen-nes, institutionnel-les, artistes, de les soutenir, de les créer, et de leur donner la place qu'ils et elles méritent

Louise Lesoil

### Un choix collectif

L'art ne résoudra pas les conflits à lui seul. Mais il peut créer les conditions dans lesquelles des individus qui ne se comprendraient pas nécessairement, se retrouvent à partager une expérience et parfois, à se reconnaître l'un-e dans l'autre.

9. RTBF, « Enseignement, culture, enfance, sports, recherche : voici les principales mesures d'économie de la Fédération Wallonie-Bruxelles », 10.10.2025, disponible sur : <https://www.rtbf.be/article/budget-de-la-federation-wallonie-bruxelles-ou-les-economies-seront-elles-faites-11614016>

# Désarmer par le rire :



## l'humour comme moyen de résistance

L'humour, comme toute forme d'art, participe à l'éveil des consciences. Depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, il constitue une arme essentielle de résistance aux injustices, à l'autoritarisme et aux conflits. Une arme qu'il nous appartient de défendre et de préserver.



François Bellefeuille explique que l'art « c'est quelque chose qui vient te titiller l'âme avec des idées, des émotions, des sons, des images »<sup>1</sup>. À ce titre, l'humour s'impose comme une forme d'art à part entière.

Dans la même veine, l'humoriste Swan Périssé affirme que toute prise de parole est politique. Comme elle l'explique, « choisir de faire une blague gentille sur le quotidien, c'est déjà faire le choix de parler de ce sujet plutôt que d'autres »<sup>2</sup>.

**Depuis toujours, à travers les époques et les moyens d'expression, l'humour revêt une dimension politique et constitue une véritable arme de contestation.** L'Histoire regorge d'exemples montrant comment il a permis de dénoncer l'autoritarisme, le pouvoir des élites et les conflits qui en découlent.

Depuis toujours, l'humour est une arme de contestation

Dans l'Antiquité, l'humour remplissait une fonction critique et subversive. Au-delà des écrits célèbres d'Aristophane, par exemple, les graffitis satiriques retrouvés sur les murs de Pompéi témoignent de la volonté populaire de tourner le pouvoir en dérision<sup>3</sup>.

Au Moyen-Âge, les carnavals offraient un espace collectif de contestation par le rire. En effet, lors de ces événements, l'ordre social était symboliquement renversé : par le biais de déguisements caricaturaux, les citoyen·nes dénonçaient la hiérarchie sociale ainsi que les pouvoirs politiques et religieux<sup>4</sup>.

Comment ne pas évoquer, au XX<sup>e</sup> siècle, le célèbre film de Charlie Chaplin « Le Dictateur » dénonçant le pouvoir exercé par Hitler et l'idéologie nazie ?<sup>5</sup>

De nos jours, l'humour demeure une arme de contestation pleinement actuelle. Charline Vanhoenacker, par exemple, journaliste et humoriste belge, recourt à la satire pour critiquer les conflits qui se multiplient à travers le monde<sup>6</sup>. Dans les mouvements collectifs, **l'humour s'impose également comme une forme d'action politique à part entière.**

En 2003 apparaît au Royaume-Uni la « *Clandestine Insurgent Rebel Clown Army* », un groupe de clowns maquillé·es rejoignant les manifestations pour dénoncer la guerre en Irak et le néolibéralisme. Cette figure du clown activiste perdure

aujourd'hui dans les mobilisations citoyennes.

En 2014, alors que les djihadistes de l'État islamique sèment la terreur, la communauté musulmane dénonce ces exactions en diffusant sur les réseaux sociaux des vidéos animées les tournant en dérision<sup>7</sup>.

En 2020, en Thaïlande, alors que des manifestations éclatent et que les autorités les répriment à l'aide de canons à eau, les protestataires répondent en brandissant des canards gonflables, transformant la répression en scène absurde<sup>8</sup>.

Pourquoi l'humour est-il si efficace ?

Si l'humour est utilisé depuis la nuit des temps comme une arme de dénonciation de l'autoritarisme et des conflits, **c'est parce qu'il présente de nombreux atouts.**

Tout d'abord, l'humour permet souvent de **contourner la censure**. Lorsque Jean de La Fontaine écrit ses fables, il recourt à l'allégorie animalière pour critiquer l'autoritarisme en France sans être inquiété par le pouvoir.

Ensuite, George Pacheco et John Meyer expliquent que l'humour constitue **un outil rhétorique puissant**<sup>9</sup>, rendant le message plus attrayant et accessible. Rire ensemble crée une forme de connivence et facilite l'écoute. Le rire réduit les résistances mentales : les personnes qui rient sont ainsi plus réceptives aux idées véhiculées<sup>10</sup>.

De plus, **l'être humain étant naturellement attiré par ce qui lui procure du plaisir**, transmettre une information par l'humour permet de toucher des

personnes qui, sans cela, ne se seraient pas nécessairement intéressées à la cause défendue.

En outre, à l'ère des réseaux sociaux, **l'humour apparaît comme un levier efficace pour contrer la désinformation et les discours haineux**, qui se diffusent six fois plus rapidement que les informations vérifiées. En révélant l'absurdité et les contradictions de ces contenus par la satire, l'humour peut toucher un public plus large et plus diversifié.

Dans les mouvements collectifs, l'humour permet aujourd'hui de démontrer l'absurdité des discours visant à criminaliser les militant·es. En effet, alors que certain·es dirigeant·es souhaitent qualifier les militant·es antifascistes de terroristes – dans une ironie totale – et les militant·es écologistes d'écoterroristes, alors qu'ils œuvrent à la protection du vivant, le recours à l'humour semble plus opportun que jamais. C'est ainsi qu'aux États-Unis, les manifestant·es se déguisent en animaux divers et variés<sup>11</sup>. Comment, en effet, qualifier de terroristes ou arrêter brutalement des militant·es ainsi costumé·es, tout en conservant une quelconque crédibilité ?

Enfin, l'humour permet aux militant·es de préserver l'espoir. Le média *Mixte* indiquait récemment que nous entrions dans **une ère d'euphorie militante**<sup>12</sup>. Ainsi, malgré une répression croissante des manifestations, de nombreux·es militant·es font le choix de la joie et de l'humour afin de ne pas démoraliser les troupes.

1. François Bellefeuille, « Est-ce que l'humour est un art ? », 7 décembre 2015, disponible sur : <https://www.lapresse.ca/arts/spectacles-et-theatre/humour-et-varietes/201512/07/01-4928581-est-ce-que-lhumour-est-un-art.php>, consulté le 27.01.2026 ;  
2. Édition du soir Ouest-France, « Y a-t-il vraiment un humour de droite ou de gauche ? On a demandé à des humoristes de trancher », 26.12.2025 ;  
3. V. HUNINK, « Heureux ce lieu ! Pompéi en 1000 graffitis » ;  
4. A. GODET, « Le carnaval comme observatoire social » dans *Agir par la culture*, 2019 ; H. PAHL, « Carnaval au Moyen Âge : Liberté des fous et rébellion », 2024 ;  
5. The Great Dictator, avant-première le 15 octobre 1940 ;  
6. France Inter, « Charline explose des faits », disponible sur : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-billet-de-charline-vanhoenacker?p=14>, consulté le 24.01.2026 ;  
7. RTBF, « L'État Islamique ridiculisé par des vidéos satiriques arabes », 03.09.2024 ;  
8. Courrier International, « En Thaïlande, les canards jaunes gonflables, héros incongrus des manifestants », 19.11.2020 ;  
9. G. PACHECO JR, « Rhetoric with Humor : An analysis of Hispanic/Latino Comedians' Uses of Humor », Université du Sud Mississippi, 2008 ;  
10. M. STRICK, R. HOLLAND, R. VAN BAAREN, « Those who laugh are defenseless : how humour breaks resistance to influence », *J. Exp Psychol. Appl.*, 18 juin 2012.  
11. Libération « Grenouilles, licornes...Aux Etats-Unis, le déguisement comme outil de protestation pour déconstruire le récit de Trump », 18.10.2025 ;  
12. Mixte, T. LENNART, « Danse, chant, humour : de l'importance de la joie militante », 27.03.2023 ;

## La nécessité de protéger l'humour

Il apparaît dès lors clairement que l'humour constitue un formidable outil de résistance à l'autoritarisme et qu'il constitue, ainsi, un outil profondément démocratique. C'est précisément pour cette raison qu'il est régulièrement remis en cause et attaqué par les dirigeant-es en quête d'un pouvoir « fort »<sup>13</sup>.

Dans les régimes autoritaires, les humoristes sont très souvent pris pour cible. Artemy Ostanin, un humoriste russe, fut arrêté en mars 2025 après un sketch portant sur les vétérans de l'armée russe engagés dans la guerre en Ukraine<sup>14</sup>. En Chine, l'humoriste Li Haoshi a été censuré et sanctionné en 2023 pour une blague jugée insultante envers l'Armée populaire de libération<sup>15</sup>.

Ces exemples illustrent une réalité plus large : les régimes dictatoriaux ne dissimulent pas leur volonté d'imposer la censure à celles et ceux qui remettent leur pouvoir en cause.

Dans nos démocraties également, même si les attaques sont moins directes, l'humour est régulièrement pris pour cible par les puissant-es.

Récemment, Jimmy Kimmel, humoriste et animateur d'un *late night show* populaire aux États-Unis, a été temporairement privé d'antenne à la suite de blagues visant les soutiens de Donald Trump et Charlie Kirk.

En 2020, la VRT a censuré une blague issue d'un sketch de l'émission satirique *De Ideale Wereld* visant le Vlaams Belang<sup>16</sup>.

Le 28 avril 2024, l'humoriste Guillaume Meurice a été licencié de France Inter pour faute grave après un billet humoristique pour s'être moqué du Premier Ministre Israélien. À la suite de cette affaire, son spectacle a été annulé par le centre culturel d'Uccle<sup>17</sup>.

Dès lors que l'humour constitue un outil démocratique à part entière, toute attaque à son encontre doit susciter la vigilance.

## L'humour est-il absolu ?

Bien entendu, l'humour, en ce qu'il relève de la liberté d'expression, doit connaître des limites. Mais comment déterminer quelle limitation est légitime ou au contraire, antidémocratique ?

Selon nous, **deux prismes peuvent être mobilisés pour répondre à cette question : le prisme juridique et le prisme moral.**

D'un point de vue juridique, l'humour (comme toute liberté) connaît des limites, telle que l'incitation à la haine. Ainsi, par exemple, il est permis de rire de tout et de tous-tes, y compris des minorités, tant que l'objectif n'est pas d'inciter à la haine<sup>18</sup>.

Au-delà du cadre légal, la question peut également être posée d'un point de vue moral. Une blague juridiquement admissible peut ne pas être opportune si **son seul objectif est de perpétuer des stéréotypes ou de renforcer des dominations existantes.**

"Le rire libère  
l'homme de la peur.  
Tout obscurantisme,  
tout système de  
dictature est fondé  
sur la peur.  
Alors, rions! "

Dario Fo

des conflits, **l'humour constitue une forme de résistance à part entière qu'il nous appartient de protéger collectivement.**

Si toute parole n'est pas automatiquement légitime dès lors qu'elle se réclame de l'humour, il nous revient néanmoins d'interroger les raisons qui motivent sa censure ou sa sanction.

Cette vigilance est d'autant plus nécessaire lorsque ces attaques émanent des autorités elles-mêmes, soucieuses de se prémunir de la critique, ce qui doit alors nécessairement nous mener à l'indignation. **Enfin, au-delà de l'exigence de lucidité qui nous incombe, il nous faut continuer à rire, rire de nous, des autres, et surtout des puissant-es, des faiseur-euses de guerre et de haine.**

**Ainsi, nous protégerons nos démocraties.**

Laure Mahieu

## Rions pour résister

En bref, **l'humour n'est pas un simple divertissement, mais un véritable langage politique.** En révélant l'absurde, en remettant en question le pouvoir, il rappelle que celui-ci n'est jamais intouchable.

Dans un contexte marqué par la montée de l'autoritarisme, la tentation de restreindre des libertés et la banalisation

13. Guillaume Meurice dénonce cette réalité de manière métaphorique dans *Le Roi n'avait pas ri*, où il relate les déboires de Triboulet, bouffon de Louis XII et de François Ier, toléré à la Cour uniquement tant qu'il divertit le Roi.

14. Voy. <https://novayagazeta.eu/articles/2025/03/30/no-joke-en>, consulté le 24.01.2026 ;

15. BBC, « China's growing comedy scene feels censorship chill », 5 juin 2023 ;

16. Voy. <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2020/06/18/vrt/>, consulté le 24.01.2026 ;

17. BX I, « Guillaume Meurice déprogrammé à Uccle : « je devais aussi y jouer mais je n'irai pas, je ne soutiendrai pas une salle qui déprogramme quelqu'un », disponible sur : <https://bxi.be/categories/news/guillaume-meurice-deprogramme-a-uccle-je-devais-aussi-y-jouer-mais-je-nirai-pas-je-ne-soutiendrai-pas-une-salle-qui-deprogramme-quelquun/#:~:text=L'humoriste%20fran%C3%A7ais%20Guillaume%20Meurice,un%20report%20one%20soit%20envisag%C3%A9,> consulté le 24.01.2026 ;

18. C'est sur ce fondement que « l'humoriste » Dieudonné a été légitimement condamné par la justice belge ;

# Quand l'art nous échappe :

## cultivons notre empathie pour imaginer la paix



L'art joue un rôle central dans la façon dont nous nous représentons collectivement la guerre et la paix. Il a toujours été, et reste encore, aujourd'hui un moyen de communication puissant pour s'exprimer sur ces notions. Pourtant, dans notre quotidien, nous avons souvent du mal à lui faire une vraie place. Cette difficulté n'est pas anodine : elle touche notamment à notre **faculté d'empathie**, qui est au **cœur de notre capacité à nous engager face aux conflits et à imaginer des futurs apaisés**. Ce texte propose d'identifier quelques mécanismes qui nous éloignent de l'art, et d'explorer certaines pratiques concrètes qui peuvent renforcer notre relation à l'art.

Avant de commencer, songez à la dernière fois qu'une œuvre d'art vous a vraiment touché.e. Dans quelles circonstances cela s'est-il produit ? Selon vous, qu'est-ce qui a rendu cette expérience possible ?

### Pourquoi les images ne nous affectent plus

Aujourd'hui, notre représentation de la guerre est lourdement influencée par les images de terrain, qu'elles proviennent du journalisme ou des réseaux sociaux. Ces images circulent librement et à une vitesse phénoménale et peuvent ainsi toucher une partie importante de la population.

Ce n'est pas un phénomène qui se limite à la guerre. La place de l'image dans notre environnement est prépondérante : les villes sont recouvertes d'affiches, de publicités et de pictogrammes en tout genre, et notre attention est en permanence captée par des écrans de téléphones ou d'ordinateurs, aussi bien au travail qu'à la maison.

Il en résulte que nous sommes devenues des expert-es en consommation d'images. En un seul coup d'œil, nous

balayons les images qui défilent devant nous, les unes après les autres. Les émotions et réactions qu'elles produisent en nous ne tiennent pas la cadence. À tel point que même des images de violence inouïe peuvent être oubliées bien vite, intercalées entre d'autres images de nature bien plus confortable.

Il est certain que les arts visuels en subissent les conséquences. **Nos capacités à être affecté-es par une image, à prendre le temps de la contempler et d'éprouver son effet sur nous, se sont considérablement réduites.** Est-il encore seulement possible de choquer les personnes avec une image ? Ou bien avons-nous déjà tout vu ?

### Le piège de l'interprétation

Il semblerait que nous ayons hérité collectivement d'une culture de la critique et de l'interprétation artistique, selon laquelle le processus de création et d'appréciation d'une œuvre d'art serait le suivant. Dans un premier temps, l'artiste formule une intention, par exemple un message, et le dissimule dans son œuvre. Des points bonus sont marqués si cela a été fait de façon subtile. Dans un second temps, la personne qui apprécie l'œuvre d'art a pour objectif d'en déceler le sens caché, en faisant appel à toutes sortes de clés de lecture théoriques, supposées lui permettre d'analyser l'œuvre et d'en extraire le contenu secret.

Cette pratique a pour effet de nous distancer de l'affect en faveur de la rationalité, et **transforme notre rapport à l'œuvre d'art en une recherche de maîtrise et de contrôle**. Une œuvre d'art qui nous échappe, c'est une source

de frustration qui tend à nous renfermer sur nous-même.

L'exemple de la peinture illustre bien ce mécanisme. Imaginez-vous dans un musée d'art moderne, vous vous trouvez face à une peinture abstraite. Vous peinez à lui donner un sens, à lui trouver de la valeur. Votre réaction pourrait être de chercher une explication, en consultant un panneau ou alors directement en ligne, en tout cas là où des expert-es proposent une interprétation. Une autre réaction pourrait être de se concentrer sur la réalisation technique de l'œuvre, et vous vous direz sûrement que vous auriez pu accomplir le même travail de vos propres mains.

Dans un cas comme dans l'autre, nous ne nous attardons pas sur le sentiment d'incrédulité, qui pourrait pourtant être un point de départ pour créer du lien avec l'œuvre d'art. Nous nous détachons de l'œuvre d'art dès le moment où nous ne sommes plus en observation, et que nous partons à la recherche d'un sens qui ne viendrait, non pas de ce qu'il y a à l'intérieur de nous, mais qui serait au contraire délivré par une figure d'autorité.

Dans son essai *Against Interpretation*, Susan Sontag mettait déjà en garde contre cette culture de l'interprétation. Aujourd'hui, cette culture contribue à la **distance que nous mettons entre nous et l'art**, et nous empêche peut-être trop souvent d'apprécier et de valoriser les œuvres qui se présentent à nous.

## Cultivons notre empathie

L'étymologie du mot « empathie » viendrait du grec pour signifier « ce qui est éprouvé à l'intérieur », mais le terme a en réalité des origines récentes, datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le philosophe Robert Vischer théorise alors sur le mode de relation qu'un sujet entretient avec l'œuvre d'art, et ce sont les traductions en anglais de ses travaux qui popularisent le terme « *empathy* », que nous utilisons couramment aujourd'hui.

Selon lui, la faculté que nous avons de nous projeter sur les choses se retrouve dans la manière dont nous appréhendons les œuvres d'art, en les faisant résonner avec notre sensibilité. Par exemple, contempler une peinture illustrant une falaise pourrait nous faire ressentir de la gravité, en imaginant le poids de la roche, ou bien, au contraire, quelque chose

d'aérien, en songeant à tout l'espace qu'il y a entre le bord de la falaise et le niveau de la mer. Faire l'exercice de ces sensations, c'est précisément ce que Robert Vischer appelle faire preuve d'empathie.

Les deux mécanismes décrits précédemment, c'est-à-dire la banalisation des images et le piège de l'interprétation, contribuent tous les deux à **affaiblir notre faculté d'empathie**. Or, l'art peut justement jouer un rôle fondamental en tant qu'espace dans lequel développer et exercer notre faculté d'empathie. Cette dernière est cruciale si nous voulons continuer de nous indigner face aux conflits, à la violence, à la pauvreté, et nous inspirer pour imaginer la paix de demain.

## Quelques pratiques concrètes pour cultiver notre relation à l'art

Compte tenu de ce qui précède, voici quelques propositions à expérimenter. Elles ne demandent pas d'expertise artistique, ou d'un investissement important : elles proposent simplement de changer d'angle d'approche.

Une première proposition, si vous aimez la musique, serait de prendre le temps d'en écouter sans ne rien faire en même temps. Avec la digitalisation de la musique, il est aujourd'hui possible d'en écouter partout, tout le temps, si bien que la musique fait souvent partie du quotidien sans même que l'on y prête vraiment attention. Et si, pour changer, vous preniez le temps de vous concentrer dessus, et rien d'autre ?

Une deuxième proposition serait de s'exposer volontairement à de nouvelles formes d'art, et de se donner l'occasion de ne pas comprendre, et de se sentir incrédule devant quelque chose qui vous échappe. C'est aussi en sortant d'un horizon familier que vous serez amené-es à découvrir de nouvelles choses en vous, et à faire grandir la portée de votre empathie.

Ensuite, certains musées proposent des visites sensorielles, qui sont des visites guidées au cours desquelles différents types d'exercices d'empathie sont proposés, justement pour apprécier autrement leurs expositions. Ces visites permettent aussi de mettre l'accent sur d'autres sens que la vue exclusivement.

Enfin, plutôt que de suivre les recommandations personnalisées d'algorithmes sur les plateformes de service à la demande, et si vous demandiez aux personnes dans votre entourage quelles sont les œuvres qui les ont touchées récemment ? Cette pratique favorise le dialogue sur l'art, et **permet de sortir des bulles de contenu dans lesquelles ces algorithmes ont tendance à nous enfermer**.

## Défendre l'empathie pour cultiver la paix

Notre capacité à être touché-es par une œuvre d'art n'est pas figée, elle se cultive. Prendre la mesure de ce que représente la guerre et la paix suppose de se relier à ce que ces notions éveillent en nous. L'art peut nourrir cette introspection, à condition de lui laisser une place.

**L'art peut-il alors inspirer la paix ?** La réponse à cette question dépend sans doute de notre aptitude à éprouver de l'empathie envers les œuvres d'art. Sans cette disposition, aucune véritable résonance n'est possible. Défendre notre sensibilité et notre disponibilité intérieure est dès lors un enjeu fondamental.

Continuons donc à cultiver ensemble le patrimoine artistique, à faire vivre les artistes, et prenons le temps d'apprécier leur travail essentiel !

Alex Loué

# Quand l'art sort de la page

Rencontre avec la responsable du pôle conflits de Justice & Paix, à l'initiative de ce projet culturel.



Le 12 mai prochain, Justice & Paix organise le Journal vivant : témoigner, comprendre, résister. Des artistes monteront sur la scène du Centre Culturel Bruegel à Bruxelles, pour raconter comment, par leur art, ils et elles contribuent à construire la paix.

## Pourquoi est-il important pour Justice & Paix de porter ce type de projet ?

Chez Justice & Paix, nous travaillons quotidiennement sur des réalités lourdes : conflits armés et sociaux, violences, injustices, dérèglement climatique, inégalités sociales. Nous produisons des analyses et des rapports, du plaidoyer, un travail indispensable.

Mais, la culture permet d'ouvrir un autre espace : celui de l'émotion, du ressenti, de la rencontre humaine. C'est un véritable outil de construction de la paix. Nous le constatons sans cesse : là où les mots ne suffisent plus, là où le dialogue semble rompu, l'art crée des ponts.

Un slam sur l'exil, une chanson qui rassemble des communautés différentes, une pièce de théâtre qui brise un tabou... Tout cela participe effectivement à la construction de la paix.

L'art permet de nom-

mer les violences, de susciter l'empathie et de recréer du lien.

C'est dans cette logique qu'est né le **podcast des artistes qui résistent en créant**, lancé il y a quelques mois. L'idée était simple : donner la parole à des artistes qui utilisent leur pratique pour œuvrer à la paix, que ce soit dans des zones de conflit ou ici, en Belgique, face aux inégalités sociales et à la violence institutionnelle.

Pour écouter ce podcast, rendez-vous au dos de cette revue

Mais au fil des enregistrements, un manque est apparu : celui de la rencontre directe, du face-à-face, de l'émotion partagée. Le podcast permet de garder une trace, de transmettre, de réécouter. Le **Journal vivant** lui, propose un moment collectif, incarné et éphémère. Sans captation, sans replay. Juste le présent. Un espace pour partager des récits, des créations engagées, et réfléchir ensemble au sens profond des mots que nous employons : paix, justice, violence.

## Qui montera sur scène le 12 mai ?

Nous avons réuni des artistes, journalistes, activistes aux parcours variés.

Ben Kamuntu, slameur congolais, dont les textes puissants abordent l'exil et la guerre.

Djenabou Teliwel Diallo, engagée dans la lutte contre l'excision et qui tente de libérer la parole face à ce tabou.

Farah Youssouf, autrice et journaliste, qui travaille sur les récits et les représentations.

Sarra El Massaoudi, experte en diversité dans les médias, qui déconstruit les stéréotypes.

Bernadette Vivuya, photojournaliste, qui documente l'Est de la RD Congo et offre un nouveau regard, plus incarné.

Fanette, qui crée du lien à travers le chant collectif et l'animation de chorales.

Et Jahbot, musicien qui ponctuera la soirée de respirations musicales.

Chacun-e apporte sa manière singulière de contribuer à la paix : par le témoignage, la documentation, la création collective ou la musique.

## Qu'espérez-vous pour le public ?

D'abord, j'aimerais que le public soit touché. Ensuite, qu'il fasse des rencontres, découvre des artistes qu'il ne connaissait pas et ait envie de suivre leur travail.

Mais surtout, qu'il reparte avec une conviction essentielle : **la paix n'est pas une idée abstraite, elle se construit chaque jour, par chacune et chacun d'entre nous**. Elle prend forme par la créativité, l'imaginaire et la capacité à raconter d'autres récits que ceux de la violence mais aussi dans des gestes plus discrets. Créer du lien, développer l'empathie, apprendre à gérer les conflits (même interpersonnels), cultiver l'écoute et la tolérance : tout cela fait pleinement partie de la construction de la paix.

Ces artistes montrent que l'engagement prend mille formes. Le message est clair : vous aussi, vous pouvez y contribuer à votre échelle.



► Rejoignez-nous le 12 mai à 20h  
► Infos et inscriptions QR code.



# BRÈVES

## Notre dernière étude vient de sortir !

Consommer moins, vivre mieux. De l'hyperconsommation à la sobriété ?

Nos caves, nos greniers et nos garages débordent de « trucs » qui ont été achetés et qui seront très peu utilisés. Dans la société belge dans laquelle nous évoluons, les citoyen·nes se sont, au fil du temps, transformé·es en consommateur·rices en puissance dans une logique du « je possède, donc je suis ». Nous sommes encouragé·es à produire et à (hyper) consommer afin de participer à un « bien-être » sociétal qui est régi par la croissance.

Or, cette croissance n'est pas tenable à l'infini. Nous utilisons les ressources naturelles, à des fins énergétiques et matérielles, l'équivalent de 1,8 planète. La Belgique, peine à s'inscrire dans un tournant qui lui permettra d'atteindre ses engagements climatiques d'ici 2050. Un constat est clair : nous devons repenser nos modes de consommation et de production pour nous assurer de la viabilité de nos territoires.

La sobriété fait partie des nouveaux récits alternatifs qui commencent, bien que timidement à apparaître dans les débats publics : consommer moins et autrement. À travers cette nouvelle proposition de vivre en respectant les limites planétaires, la sobriété invite à remettre en question le modèle hyperconsommériste et d'accumulation et permet d'aller plus loin en

questionnant nos systèmes de valeurs et notre manière de faire société.

**Toutes nos publications sont à télécharger sur notre site internet.**  
**Vous préférez les avoir dans votre**

**bibliothèque ? Commandez les versions papier à prix libre (+ 4,50€ de frais de port).**  
**Info :** [laure.didier@justicepaix.be](mailto:laure.didier@justicepaix.be)



### CONSOMMER MOINS, VIVRE MIEUX

De l'hyperconsommation à la sobriété ?



Sarah Verriest et Laure Didier



# Justice & Paix

## Ecouter notre nouveau podcast des artistes qui résistent en créant !

Le groupe de travail « **conflits internationaux** » de Justice & Paix est allé à la rencontre d'artistes pour qui la création est un acte de résistance... et a donné naissance à **un podcast** ! Écouter ce podcast, c'est découvrir des récits forts et sensibles qui déplacent le regard sur les violences. À travers le slam, le théâtre, la photographie ou d'autres formes artistiques, elles et ils racontent la guerre, l'exil, la mémoire et les luttes invisibles.

Et pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin, le groupe de travail « conflits internationaux » est un espace de réflexion et d'action collective, ouvert à toutes et tous.

Contact : [louise.lesoil@justicepaix.be](mailto:louise.lesoil@justicepaix.be)

## L'ART DE LA PAIX



## LA PAIX EN QUESTIONS

Ton podcast des artistes  
qui résistent en créant



## ABONNEMENT DE SOUTIEN

AU "POUR PARLER DE PAIX"  
JUSTICE & PAIX

**À PARTIR DE 15 €**

À VERSER SUR LE COMPTE  
BE30 0682 3529 1311

Communication: DON PPPX

## DONS

**Soutien financier : déductible  
fiscalement à partir de 40€ par an.**

À verser au compte BE30 0682 3529 1311  
avec la mention "DON".

Pour tout renseignement à propos d'un don ou  
d'un legs, merci de bien vouloir prendre contact :  
Tél. +32 (0)2 896 95 00  
[samia.mhaoud@justicepaix.be](mailto:samia.mhaoud@justicepaix.be)



## CONTACTS

Alda Greoli, *présidente*

Quentin Hays, *secrétaire général*

Samia Mhaoud, Patrick Balemba, Martin Dieu, Alejandra Mejia,  
Emmanuel Tshimanga, Clara Gobbe, Laure Didier,  
Anisoara Tulvan, Astrid N'Singa, Martin Rutsaert, Louise Lesoil  
et Oussama Boufakch, *permanent-es*

*Volontaires ayant collaboré à ce numéro :*

Laure Mahieu, Alex Loué, Marina Muvughe, Claudia Baclava,  
Déborah Lozano

Design : [www.acg-bxl.be](http://www.acg-bxl.be)

Dessin : <http://lucilevanlaecken.com/>

## N'hésitez pas à nous contacter !

Commission Justice et Paix  
francophone de Belgique, asbl  
Chaussée Saint-Pierre, 208  
B- 1040 Etterbeek - Belgique

Tél. +32 (0)2 896 95 00  
E-mail : [info@justicepaix.be](mailto:info@justicepaix.be)  
[@justiceetpaix.bsky.social](https://facebook.com/justicepaix)

[www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

